

Envoyé en préfecture le 12/04/2021

Reçu en préfecture le 12/04/2021

Affiché le 12/04/2021

ID : 031-213105802-20210408-2021\_18-DE



Folio N°11  
N° 2021.11

DEPARTEMENT de la  
HAUTE-GARONNE

CANTON de PORTET/GARONNE

ARRONDISSEMENT  
de MURET

COMMUNE de VILLATE

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de Conseillers:</b>	
<b>En Exercice :</b>	13
<b>Présents :</b>	11
<b>Votants :</b>	12

L'an Deux Mil Vingt et un

Le huit avril à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean- Claude GARAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :  
le 30/03/2021

Objet : approbation du compte  
administratif 2020

**PRESENTS :** Mesdames PAJAUD. ALAMINOS. CARLES.  
CHEFTEL. GROS.

**MESSIEURS :** GARAUD. DUFOUR. PELFORT.  
GALEA. GARCIA. MAURETTE.

**ABSENTS EXCUSES :** M. CONCATO. RADJA.

**PROCURATIONS :** M. CONCATO a donné procuration a  
donné procuration a M. PELFORT

M. RADJA a donné procuration a donné procuration a M.  
DUFOUR

Madame Dominique ALAMINOS a été élue Secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 05 Mars 2020 approuvant le budget primitif 2020.

Madame PAJAUD Solange, Adjoint au Maire chargé des finances, expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020, rappelant que le compte de gestion de l'exercice considéré réalisé par le Receveur Municipal est conforme au compte administratif de la commune. Il peut se résumer ainsi :

#### Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2020-----	478 136,38
Dépenses de fonctionnement 2020 -----	461 555,93
<b>Résultat de l'exercice-Excédent de fonctionnement-----</b>	<b>-76 580,45</b>
Résultats antérieurs reportés-----	91 628,53
Résultat cumulé au 31/12/2020- Résultat à affecter -----	168 208,98

#### Section d'investissement

Recettes d'investissement 2020-----	125 617,84
Dépenses d'investissement 2020 -----	87 453,95
<b>Résultat de l'exercice-Excédent d'investissement-----</b>	<b>38 163,89</b>

Monsieur le Maire quitte la séance afin de permettre au Conseil de statuer sur le Compte Administratif 2020 sous la présidence de Monsieur DUFOUR Claude, Adjoint au Maire.

Où l'exposé du Président présentant le Budget Primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré et le Compte de gestion du Receveur, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord et approuve le Compte Administratif 2020.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa transmission en

Sous- Préfecture le 13/04/2021

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

A Villate, le 13/04/2021

Le Maire, J.C GARAUD





<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 13  
 Nombre de membres présents : 0 11  
 Nombre de suffrages exprimés : 0 12  
 VOTES : 12  
 Pour : 12  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par (1) Le Maire. *Sc Gof (Ruh)*  
 A Villate, le 08/04/2021  
 Le Maire



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Villate, le 08/04/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALAMINOS Dominique	<i>D. Alaminos</i>
CARLES Nadine	<i>Nadine Carles</i>
CHEFTEL Hélène	<i>Hélène Chefstel</i>
CONCATO Patrick a donné procuration à M. PELFORT Jean Louis	<i>Patrick Concato</i>
DUFOUR Claude	<i>Claude Dufour</i>
GALEA Dominique	<i>Dominique Galea</i>
GARAUD Jean Claude	<i>Jean Claude Garaud</i>
GARCIA Didier	<i>Didier Garcia</i>
GROS Virginie	<i>Virginie Gros</i>
MAURETTE Gabriel	<i>Gabriel Maurette</i>
PAJAUD Solange	<i>Solange Pajaud</i>
PELFORT Jean Louis	<i>Jean Louis Pelfort</i>
RADJA Ali	<i>Ali Radja</i>

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2021, et de la publication le 13/04/2020  
 A Villate, le 08/04/2021

*Le Maire, Sc GARTIN*

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

